



## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA DORÉ

### AVIS PUBLIC

---

Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant le règlement d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné que:

1. Lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le conseil a adopté par résolution les premiers projets de règlements de modifications numéros 2018-018 intitulé «Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de construction 2018-004 en vue de préciser que les dispositions touchant la fortification des constructions ne s'appliquent pas pour tout lieu de production, de transformation ou d'entreposage du cannabis conforme à la réglementation fédérale», 2018-019 intitulé «Règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage 2018-002 de manière à apporter des modifications concernant les points de vente du cannabis et les lieux de production, de transformation ou d'entreposage du cannabis» et 2018-020 intitulé «Règlement ayant pour objet de modifier le règlement relatif à l'émission des permis et certificats 2018-006 afin de préciser les documents à l'appui d'une demande de permis de construction pour un bâtiment lié à la production, la transformation ou l'entreposage du cannabis».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 décembre 2018, à 13h30 à la salle de rencontre de l'hôtel de ville. Au cours de cette assemblée publique, monsieur Martin Bouchard, technicien aux travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement, expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Les projets de règlements 2018-018, 2018-019 et 2018-020 pourront être consultés au bureau municipal aux heures d'ouverture.

Localisation de la zone visée :

L'ensemble du territoire est touché par les projets de règlements.

Date de l'avis 2018-12-04

---

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale